

Lettre du Maire



Politiques éducatives locales **Toujours notre priorité**

Chères Cheptainvilloises,
Chers Cheptainvillois,

L'analyse des besoins sociaux de 2023 a confirmé notre perception de la commune. **Cheptainville est une commune jeune.** Dans l'agglomération, nous avons le 4^e taux le plus fort de part de mineurs parmi la population. À Cheptainville, les moins de 18 ans représentent **26 % de la population.**

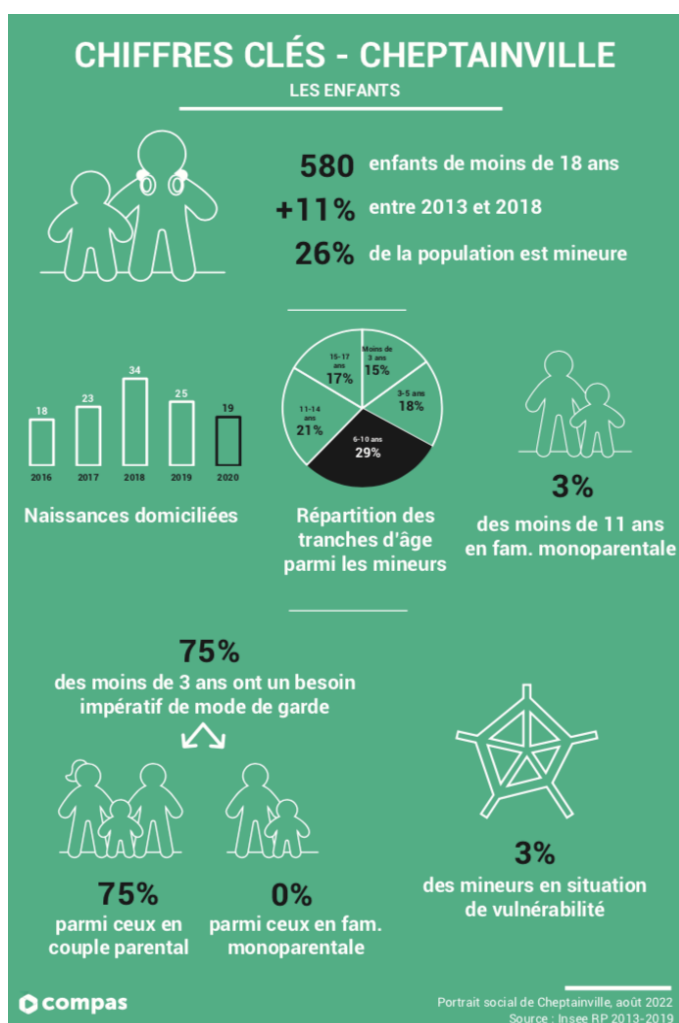
Tous nos anciens maires ont porté, avec conviction, **les compétences communales en matière d'éducation** : l'entretien des bâtiments scolaires, la gestion du personnel, l'organisation des activités périscolaires, la gestion de la restauration scolaire, l'écoute du corps enseignant...

Nous en sommes les héritiers et nos services publics dédiés à cette tranche d'âge resteront **une priorité.**

Grandir à Cheptainville, dans un petit village, n'est pas forcément synonyme d'isolement, d'ennui mais doit revêtir un attachement, des souvenirs communs, des moments de partage, un état d'esprit, une construction citoyenne. Nous sommes convaincus que nous **devons prendre part à cette éducation**, à préserver la parenthèse de l'enfance et à accompagner notre jeunesse dans son devenir.

Malgré un **contexte financier contraint**, le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 4 avril, le **budget 2023 qui acte les engagements** de nos politiques éducatives :

- Maintien de l'enveloppe consacrée au scolaire,
- Poursuite des travaux de rénovation aux écoles
- Non augmentation des tarifs des services périscolaires.



Pour **la rentrée scolaire prochaine**, nous continuerons à améliorer le fonctionnement de nos services périscolaires.

Encadrement

Malgré la fermeture d'une classe en maternelle (confirmation en attente) due à une baisse des naissances en 2020 (seulement 19 naissances), nous attribuons, **pour chaque classe, une atsem** afin de garantir un **attachement sécurisé** et identifié tout au long de la journée.

Un peu de modernité

Un **portail famille** sera aussi mis en place sur notre site Internet. Les parents pourront inscrire / désinscrire leur enfant aux services périscolaires et accéder à leur facture. Cette **souplesse pour les parents d'élèves** permettra à nos agents administratifs de travailler des projets et se concentrer sur la **relation aux enfants et aux parents**.

Ambition éducative

Nous ouvrons un **poste de direction enfance-jeunesse** qui aura pour mission, d'encadrer les 17 agents qui travaillent au quotidien auprès des enfants, de développer un **projet éducatif territorial ambitieux** et d'être un référent pour nos jeunes afin de les accompagner dans leurs préoccupations, leur orientation, leur insertion...

Participation financière

Toujours attachés à proposer des services publics à la population, nous avons créé un centre de loisirs pour les familles cheptain-

villoises. Les demandes ont été très rapidement massives et ont atteint notre limite d'accueil. Sans travaux, nous ne pourrions pas augmenter ce nombre de places.

Nous avons bien entendu les plaintes des délégués de parents d'élèves et des parents qui n'avaient pas de places pour leur enfant et qui payaient le tarif extérieur au centre de loisirs de Lardy.

Dans un contexte économique difficile pour tous, nous nous engageons à **attribuer une participation financière** aux familles dont l'inscription serait refusée dans notre centre de loisirs, dès septembre 2023.

Nous croyons sincèrement que **la transmission de valeurs** telles que la tolérance, le respect, la responsabilité, l'engagement sont un gage de **la construction d'un socle commun et citoyen**.

Et c'est toujours un immense plaisir, de revoir, des années plus tard, des jeunes qui ont fréquenté les bancs de nos écoles, **transmettre leur savoir-faire** dans un atelier de notre manifestation « Nature en fête », manier la binette pour entretenir notre cimetière ou **s'amuser** à la soirée « Blind test » avec leurs amis.

« Pour qu'un Cheptainvillois grandisse, il faut tout un village. »

Kim Delmotte

